



Changement d'avocat avant le passage devant le jaf

Par **slimclub76**, le **04/08/2008** à **23:01**

ma femme a déposé une requête en divorce et je suis convoqué devant le JAF le 18 septembre 2008. J'ai engagé une avocate et je voudrais la changer. sachant qu'elle a eu une avance de 800 euros et qu'elle n'a pas fait grand chose pour moi, si ce n'est quelques coups de fils et 2 courriers.

Comment je dois procéder, Ya T-il des délais à respecter? Merci